CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32115** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CANNES 480 954 494

Siret : 480 954 494 00047

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 9148528

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78420742

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78420742

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : VAR CLOISONS

601 AVENUE DE FREJUS
LE 601
06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE

Téléphone : 04 93 64 56 59 **Fax :**

Portable : 07 56 27 86 14

Responsabilité légale :
PIERSON MANUEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@varcloisons.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 857 297 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	22	06/02/2024
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)		06/02/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/04/2026 11:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.